

Sommaire

Editorial	p. 3
La nouvelle équipe du conseil municipal	p. 4
Le mot du 1er adjoint	p. 8
S'informer à Bilieu	p. 9
Partageons la route	p. 10
Bilieu confiné	p. 11
Les autres billantins	p. 12
Le mot des Assos : le confinement, et après ?	p. 14
Annonces	p. 17
La voix de l'opposition	p. 18
La voix de la majorité	p. 19
Informations communales	p. 20
Ecole	p. 22
Brèves	p. 23



Mairie

Changement des horaires d'ouverture au public de la mairie :

A compter du 1er août 2020, la mairie sera fermée au public le mercredi toute la journée.

Lundi et Mardi de 16h à 18h30

Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 16h à 18h30

Samedi de 8h30 à 12h

Permanences de M. le Maire et des adjoints

Sur rendez-vous au 04 76 06 62 41

Numéros Utiles

Pour contacter la pharmacie de garde : 04 76 91 10 99

Les numéros d'urgence :

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Appel d'urgence européen 112

Accueil sans abri 115

Enfance maltraitée 119

Centre anti-poisons de Lyon 04 72 11 69 11

Petit Billantin

Directeur de Publication :

Jean-Yves Penet, Maire de Bilieu Conception : Nadine Dioc, Claire

Berthier, Flore Viénot et Martine Viénot Numéro 47

Tirage: 720 exemplaires Imprimerie: Max PERRIN

ZA du BERT—38630 Les Avenières

Ce bulletin a été imprimé en encres végétales sur papier 100% recyclé



Éditorial



Mes chers concitoyens,

La période qui vient de s'écouler depuis le début de la pandémie de la COVID 19 aura été pour chacun(e) d'entre nous une expérience tout à fait inédite.

Le confinement, bien entendu, mais aussi la mise en place des diverses mesures sanitaires comme la distanciation sociale ou le port du masque ont **changé notre vie au quotidien**.

La préoccupation première des 2 équipes municipales qui se sont succédées ces derniers mois a été de **garantir votre sécurité**, par tous les moyens qui étaient à notre disposition.

Ainsi, nous avons organisé dans les meilleurs délais la **distribution des masques** que la **région** et **la communauté d'agglomération** avaient mis à notre disposition et nous avons

également fait l'acquisition de masques alternatifs pour compléter ces dispositifs.

Nous avons assuré, pour les personnes qui le souhaitaient, le ravitaillement et des livraisons de médicaments.

Nous avons mis en place **un système d'alerte par SMS** et **appel téléphonique**, auquel je vous conseille d'ailleurs d'adhérer, afin de vous informer le plus rapidement possible des évènements de toutes natures relatifs à

la sécurité et à la santé publique.

Nous avons également mis en place **le protocole sanitaire gouvernemental**, au sein du **groupe scolaire**, pour accueillir une part croissante d'enfants, dans des conditions de **sécurité optimale** et nous continuons à le faire.

Enfin, des mesures ont été prises pour **aider les associations et les entreprises** qui œuvrent sur notre territoire et qui ont souffert de cette crise.

Cependant, au-delà des mesures d'urgence absolument indispensables, il nous faut aussi **songer à l'avenir**, au « monde d'après » comme certains ont pu le nommer.

Il nous appartient collectivement de tirer les leçons de cette crise qui, au-delà du problème sanitaire,

a pris les dimensions d'une crise systémique au niveau planétaire.

Nous avons pu apprécier les travers de **la mondialisation**, en particulier, notre **dépendance** vis-à-vis des approvisionnements extérieurs. A tel point que des produits essentiels à notre sécurité collective et individuelle pouvaient se trouver manquants au moment où nous en avions besoin.

Il nous faut désormais **retrouver une certaine autonomie**, que nous avons perdue au fil du temps et cela est vrai dans de très nombreux domaines. Cette autonomie, nous devons **la reconquérir au niveau local, comme au plan national.** C'est tout le sens des propositions que nous avions formulées pour **ce nouveau mandat**, à partir de vos contributions et que vous avez validées par votre vote le 15 mars dernier.

Comme vous le verrez à l'intérieur de ce magazine **une équipe renouvelée** a été installée. Elle s'est mise aussitôt au travail pour résoudre les problèmes du quotidien et **préparer l'avenir**.

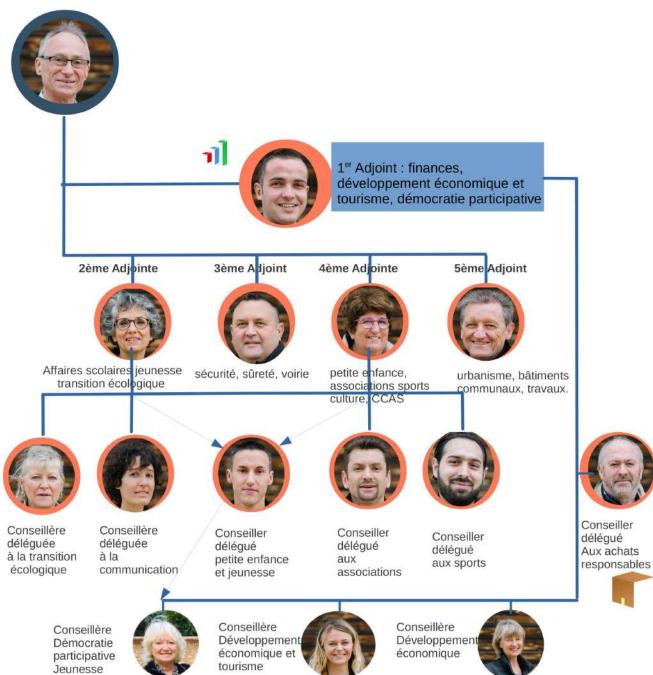
Je vous souhaite à tous un Eté plein de joie et de bonne humeur avec votre famille et vos amis.

Votre maire Jean-Yves Penet



Organigramme Mairie de Bilieu

ELUS



ELUS DE L'OPPOSITION



Isabelle Mugnier



David Gerbeau



Williams Baffert



Danièle Gueraud Pinet

L'élection du maire et de ses adjoints / les fonctions du maire

Après l'élection au **suffrage universel direct** des membres du **Conseil Municipal**, les conseillers élisent à leur tour **le maire et ses adjoints** (dont le nombre est limité à 30% du nombre des conseillers municipaux), à bulletin secret et majorité absolue.

C'est ce qui s'est passé lors du conseil municipal du **23 mai** dernier, où **Jean-Yves Penet** a été élu par **l'assemblée des conseillers municipaux.**

Le maire:

- > est **le chef de l'administration municipale** et, à ce titre, il prépare et exécute les décisions prises en Conseil Municipal.
- > peut prendre **un arrêté** dans le cadre de ses pouvoirs de Police et dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le Conseil Municipal.

Ses pouvoirs sont encadrés par la loi qui détermine une liste limitative de délégations. Ces délégations votées en début de mandat permettent de gérer la commune sans trop de lourdeur et ne peuvent pas être, en aucune façon, des décisions autocratiques. D'autant plus que le maire donne délégation d'une partie de ses pouvoirs à ses adjoints dans le but de faciliter et de fluidifier la gestion communale pour aller vers plus d'efficacité.

Pour aller plus loin dans la connaissance de l'organisation communale : code général des collectivités territoriales, collectivites-locale.gouv.fr

L'engagement du Maire

Je m'appelle Jean-Yves Penet, j'ai 58 ans, je suis marié et père de 2 enfants de 27 et 25 ans.

Je suis diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et des Instituts Régionaux d'Administration, licencié en histoire et analyste informatique. J'ai fait carrière au ministère de la santé en tant qu'inspecteur de l'action sanitaire et sociale et responsable informatique, avant de créer une petite entreprise commerciale.

Depuis 2007, je me suis engagé pour ce village de Bilieu, dans lequel ma famille est implantée depuis de très nombreuses générations. Conseiller municipal depuis 2010, maire et conseiller communautaire depuis 2014, j'ai mis toute mon énergie et mon expérience au service des Billantins et de l'intérêt général.

Les nombreux projets que nous avons menés à bien, durant le précédent mandat, constituent **un socle solide** pour l'avenir.

Aujourd'hui, nous devons nous engager vers la transition écologique et de nouvelles solidarités en nous appuyant sur la participation de tous au processus de décision. C'est la voie que nous vous proposons, avec mon équipe, composée de personnalités diverses, riches d'expériences et de qualités humaines.

Ensemble, nous relevons les défis qui se présentent à nous, pour que Bilieu, notre passion commune, soit le lieu du bien vivre et de la convivialité.

L'engagement des adjoints



Jérémie Lopez 1er adjoint

J'ai 27 ans et suis diplômé d'une licence en sciences économiques et gestion. A ce jour je suis cadre financier dans un groupe bancaire où je suis embauché depuis 5 ans.

J'ai vraiment envie qu'un processus de **démocratie participative** se mette en route dans notre village, que nous apprenions à « penser » ensemble pour **prendre des décisions consenties par tous** et par chacun (ainsi il n'y a aucun individu gagnant ou perdant mais un collectif renforcé par des choix utiles à tous) et que les **ateliers citoyens** drainent de plus en plus de personnes diverses en âges et en opinions, désireuses **d'agir ensemble** sur la vie dans notre commune.

Ce sont mes compétences professionnelles et personnelles que je souhaite mettre en avant. Ainsi je contribuerai au développement économique et touristique de notre village avec la plus grande concertation possible et serai le garant des finances avec le souci constant du Bien commun.

Martine Viénot 2ème adjointe

J'ai 65 ans. J'ai quatre filles, quatre gendres et quatre petits enfants.

Une grande partie de ma vie professionnelle a été **consacrée à l'enseignement** : d'abord dans la formation pour adultes puis comme professeure de Français en collège et en lycée. Et, pendant les années « scolarité » de mes filles, j'ai été représentante des parents d'élèves. Mon intérêt **pour le monde de l'enfance et de l'éducation** est une évidence...

Je voudrais mettre mon expérience au service de l'école et de tous ceux qui composent cette petite « société » si précieuse dans un village : les enfants en premier lieu, évidemment, pour qu'ils collectionnent les jolis souvenirs de la « communale » tout en ayant les meilleures conditions d'apprentissage ; leurs parents, pour qu'ils confient en toute quiétude leurs enfants, du matin au soir, à la garderie, à la cantine, à l'école ; le personnel communal qui s'occupe des enfants (nombreux) qui vont à la garderie et à la cantine ,pour que leur travail soit facilité par une bonne organisation et un lieu adapté; et , bien sûr, le personnel enseignant, essentiel pour que les enfants cheminent sereinement vers le collège, pendant les huit années de leur scolarité communale, et qu'il s'envolent, confiants dans leurs ailes toute neuves, du cocon du « Petit Prince ». Tout ceci avec le souci permanent de l'avenir « écologique » de notre village et du territoire dans lequel nous sommes ancrés.

David Garin 3ème adjoint

J'ai 50 ans et je réside à Bilieu depuis 2009. Je suis marié, j'ai deux grandes filles et un petit-fils.

Après avoir servi mon pays durant trois décennies au travers d'une carrière militaire, je suis désormais au service de l'intérêt général de notre commune en apportant mon expérience dans les domaines de la sécurité et de la sûreté ainsi que dans tout ce qui touche la voirie, les réseaux extérieurs et les Biens communaux.

C'est avec **envie et pugnacité** que je m'attache à tout mettre en œuvre pour que chacun d'entre nous puisse trouver **sécurité et tranquillité** au sein de notre beau village de Bilieu.

Nadine Campione 4ème adjointe

J'ai 69 ans, 2 enfants et 4 petits enfants. Je vis à Bilieu depuis 2004.

Professionnellement, j'ai exercé le métier d'institutrice et directrice d'école. J'ai milité dans différentes associations et syndicat. Actuellement, je suis DDEN (= déléquée départementale de l'éducation nationale)

Mon engagement et mon investissement à la commune ont débuté en 2010 quand j'ai été **élue au Conseil Municipal.** Durant le dernier mandat, j'ai pu constater que l'on peut **faire avancer les choses**. Mais si je m'arrêtais maintenant, je resterais sur un goût d'inachevé car **il y a encore beaucoup à faire** pour notre village.

Je commence **ce nouveau mandat** pour apporter mon expérience et continuer à œuvrer **pour l'intérêt général**, en particulier en agissant au sein du **CCAS**, notre outil communal de justice sociale, **en faisant de la culture un outil pour se rassembler**, en soutenant l'action de nos associations qui tissent les liens du **vivre ensemble**.

Jean Pierre Hemmerlé 5ème adjoint

J'ai 65 ans, ingénieur hospitalier, à la retraite depuis le 1er juillet dernier.

J'ai été conseiller dans la précédente municipalité menée par Jean Yves Penet.

J'avais en charge plus spécialement les domaines des voiries, des travaux et de l'urbanisme.

Ma **motivation** reste intacte pour mettre à profit au service de notre commune **mon expérience professionnelle de directeur technique** notamment.

Je poursuis donc avec enthousiasme mon implication en tant qu'adjoint investi de belles missions en matière d'urbanisme, de suivi des bâtiments communaux, des réseaux intérieurs et de gestion des travaux de tous types hors voiries.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les adjoints en téléphonant à la mairie.

Merci à l'équipe précédente dont le travail passionné a permis aux nouveaux adjoints et conseillers de prendre leurs fonctions efficacement et rapidement.

Le mot du premier adjoint



Le 23 mai dernier, le nouveau conseil municipal a pris ses fonctions.

A cette occasion, j'ai eu **l'honneur** de présenter la liste des adjoints, au nombre de 5, élue avec 15 voix.

Le nombre d'habitants ayant augmenté, celui des élus au sein du conseil municipal est passé de 15 à 19, et les adjoints de 3 à 5. Chacun occupe des fonctions qui serviront l'ensemble de la population : tourisme, finances, démocratie participative, développement économique, sécurité, sûreté, voirie, urbanisme, affaires scolaires, affaires sociales, culture, association, jeunesse, petite enfance, séniors, transition écologique, etc.

En tant que **premier adjoint,** notamment en charge des finances, du tourisme, du développement économique et de la démocratie participative, **j'ai le devoir d'être transparent envers vous.**

INDEMNITÉS:

Le samedi 27 juin, lors du conseil municipal, le vote des indemnités était à l'ordre du jour.

Pour information, l'indemnité de fonction des adjoints est fixée à 19,8% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique. À ce jour, l'indice de référence est 1027, soit une possible enveloppe de 3850,50€ mensuelle.

A l'unanimité, **les 5 adjoints ont refusé de prendre l'intégralité de cette indemnité**. Elle s'élève ainsi à 3348,77€ mensuelle, partagée entre les 5 adjoints et les 6 conseillers délégués. Soit **une baisse de 13,08% des indemnités maximales encadrées par la loi.**

De plus, nous avons le souhait et le souci de faire preuve de **solidarité** en cette période **de crise sanitaire**. Pour le **mois de juin**, l'ensemble des adjoints et des conseillers délégués ont souhaité **ne pas percevoir d'indemnités** (ce qui représente la somme de 3348,77€) afin de **pallier en partie des achats d'urgence** et nécessaires tels que : des gels hydro-alcooliques pour l'école et les services communaux, masques, gants, produits virucides et désinfectants, etc.

FISCALITÉ: TAXES DIRECTES LOCALES

Le conseil municipal a voté à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales.

TAXE LOCALES SUR LES ENSEIGNES ET PUBLICITÉS EXTERIEURES

Afin de ne pas alourdir les charges de nos **entrepreneurs locaux**, nous avons décidé de **ne pas opter pour cette taxe**.

La taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) est un impôt instauré de **façon facultative** par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI), sur le territoire desquels sont situés les **dispositifs publicitaires**. Elle est due par l'exploitant du **dispositif publicitaire**, le propriétaire ou celui dans l'intérêt duquel le dispositif est réalisé.



Le Système d'Alerte et d'Information des Populations

Qu'est-ce-qu'un Système d'Alerte et d'Information des Populations?



Dans le domaine de la sécurité, l'information est l'une des pièces maîtresses de la **prévention**. Pouvoir informer ou prévenir **chaque personne en même temps** et le plus **rapidement** possible contribue à la protection de tous.

C'est dans cette démarche sécuritaire qu'un **Système d'Alerte et d'Information des Populations** a été mis en place sur notre commune.

Depuis la fin du mois de mai, la plateforme est opérationnelle et **nombreux**

d'entre vous se sont déjà inscrits.

samedi 6 juin 2020

MAIRIE DE BILIEU
SECURITE
Du 08 au 22 juin, travaux
de sécurisation de l'arret
de bus "Les Maures" sur la
RD50D.
Soyez prudents à
l'approche du chantier.

A présent, pour que ce système d'alerte contribue à notre sécurité **de manière optimale**, il faut que chaque billantin(e) qui n'aurait pas encore fait la démarche, s'inscrive en mairie.

Comment cela fonctionne?

Retrouvez votre coupon en annexe de ce numéro !



Vous remplissez le **coupon d'inscription** que vous retournez en mairie.



Votre numéro de téléphone est immédiatement intégré dans le système d'alerte et d'information.



A chaque fois que la commune doit vous alerter **d'un danger** ou vous informer **d'un événement en lien avec la sécurité**, un message est rédigé par l'un des membres de l'équipe communale en charge de la sécurité.



Une fois le message rédigé sur le système, celui-ci est envoyé, instantanément, vers tous les numéros de téléphone inscrits.

Quelle différence entre le SAIP et les applications de diffusion de messages ?

La commune s'est également dotée du système d'applications de diffusion de messages **Illiwap**. Son utilisation pour **diffuser de l'information générale** est conviviale et efficace mais incompatible avec les exigences que requiert la sécurité. En effet, étant **réservé aux seuls détenteurs de smartphones** (car il nécessite le téléchargement et l'installation d'une application), ce système n'est pas en mesure de prévenir l'ensemble de nos concitoyens.

En revanche, le **Système d'Alerte et d'Information des Population** permet d'envoyer un SMS sur **n'importe quel appareil**, Smartphone ou simple téléphone portable. Et pour les personnes qui ne posséderaient qu'une ligne fixe, le système transforme automatiquement le message écrit en message vocal.

Ces deux systèmes sont donc complémentaires,

Iliwap pour se tenir informé de la vie courante et le SAIP pour pouvoir être alerté d'un danger ou recevoir des informations relatives à la sécurité.

L'actualité de BILIEU en temps réel avec ILLIWAP

La mairie s'est abonnée au système d'information **ILLIWAP** : vous pouvez, en téléchargeant l'application sur votre téléphone, **suivre l'actualité de Bilieu en temps réel**.

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !



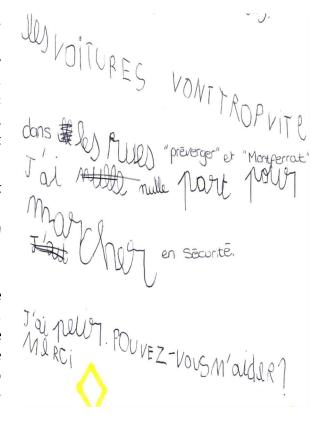
Partageons la route

Une petite fille écrit à la Mairie pour dire sa peur de cheminer, à cause de la vitesse des voitures, routes de Pré-verger et de Montferrat. **David Garin, adjoint à la sécurité,** lui répond.

La route est un espace public qui se partage entre tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes ou piétons. L'objectif de la prévention routière est d'arriver à obtenir une cohabitation harmonieuse et sécuritaire entre tous ces acteurs. Mais quelques fois, le comportement et la conduite de certains automobilistes viennent mettre à mal cet effort collectif. Ce phénomène touche aussi bien les villes que nos campagnes et notre village de Bilieu n'échappe pas à cette violence routière.

Avec l'arrivée des **beaux jours** et le nombre croissant de **cyclistes** et **de piétons** sur notre commune, il faut redoubler de vigilance. **Chacun doit faire un effort** pour que personne ne se sente en insécurité.

Certains trouveront cet article particulièrement inutile, à la limite du ridicule. Je rétorquerais simplement qu'il vient **en réponse d'une lettre adressée à la mairie et rédigée par une fillette de Bilieu.** Du haut de ses six ans et armée de ses feutres et stylos, cette **jeune billantine** a souhaité nous interpeller, **nous adultes**, sur le comportement de quelques conducteurs qui ont le pied bien trop lourd sur l'accélérateur lorsqu'ils arpentent les voies étroites de notre village.



Alors, ensemble, essayons de faire un effort pour que cette **cohabitation** entre véhicules motorisés ou non et piétons se fasse dans un **climat apaisé et en toute sécurité**.

Bilieu confiné - Les actions de la commune

Distribution des masques

Pendant cette période inédite, étonnante, particulière, du confinement, nous sommes allés à la rencontre des billantins. Par groupes de deux, nous avons parcouru le village à pied, quartier après quartier. Nous devions donner le nombre de masques suffisant à chaque maison, à chaque appartement. Il s'agissait pour nous, en donnant les masques du pays voironnais, les premiers, de faire le point sur les habitants de chaque lieu d'habitation pour que la distribution des autres masques (région et commune) soit facilitée. Ce fut un joli moment de rencontres et d'ouverture dans ce temps confiné... Ceux qui s'étaient absentés au moment de notre passage ont pu récupérer les masques à la mairie qui avait organisé des permanences salle Vercors.

Distribution du Petit Billantin spécial Covid

Le petit Billantin spécial Covid 19 est arrivé directement dans nos boites aux lettres grâce aux anciens et nouveaux élus transformés pour l'occasion en messagers : nous avions là des informations sur les décisions prises par la mairie en cette période de crise, afin d'organiser au mieux notre vie confinée.

Soutien aux plus fragiles

Depuis le début du confinement et après le déconfinement le CCAS téléphone régulièrement aux personnes de plus de 70 ans pour :

- évaluer leurs besoins : ce qui nous a permis d'intervenir pour faire leurs courses alimentaires ou en pharmacie.
- les mettre en relation avec les services offerts dans notre commune pour la livraison de leurs courses (épicerie) ou le portage de repas (traiteur de la cantine ou Résidence plein soleil).
- s'assurer qu'ils ont bien pris possession des masques
- rompre l'isolement en ayant un moment de convivialité avec elles, établissant ainsi un climat de confiance afin qu' elles puissent s'adresser facilement à nous en cas de besoin.

Organisation de l'école - « Le petit Prince confiné »

Soudain, plus de cris joyeux, plus de rires, plus de jeux dans la cour de récréation vidée de son peuple d'enfants. Les classes désertées, les enseignants, les parents, le personnel communal, tous désemparés devant ce virus « corona », tout petit mais suffisamment puissant pour provoquer un arrêt brutal de toute notre société... Il a fallu s'adapter à cette situation inédite.

Durant la **première période** (mi-mars au 11 mai), **seuls les enfants de soignants** sont accueillis par le personnel enseignant et communal, les autres, quasiment tous, restent chez eux avec leurs parents et le soutien scolaire du **télé-enseignement**.

À partir du 11 mai, c'est le début du déconfinement avec des protocoles sanitaires drastiques imposés par l'Etat et mis en place avec soin par tous ceux qui travaillent à l'école, enseignants et personnel communal. Bien sûr, rien n'est comme « avant » : dix enfants par classe et seulement les lundis et mardis (les jeudis et vendredis les enfants de soignants sont pris en charge par la municipalité), et puis la cantine se réduit à des plateaux-repas froids, en classe, pour éviter tout risque sanitaire...

Depuis le 2 juin et jusqu'au mois de juillet, **le déconfinement se poursuit** : maintenant, les enfants, toujours 10 par classe, sont accueillis soit les lundis et mardis soit les jeudis et vendredis ; et toujours le même système de plateaux repas à midi.

Et pendant tout ce temps, toutes les salles, tous les objets utilisés, les toilettes, sont **nettoyés et désinfectés** avec un soin particulier, **une attention de tous les instants** par le **personnel communal** dont le travail est, en ces temps d'inquiétude, **essentiel**.

La période du confinement a été propice à l'observation des autres habitants de Bilieu : **les animaux**. Régulièrement, nous vous donnerons de **leurs nouvelles !**







Et si on veut l'aider, on lui laisse un passage dans le grillage, on trouve de jolies décorations pour masquer le trou et on lui met à disposition un tas de feuilles mortes ou un tas de bois pour l'hiver. On n'aménage rien, il fait tout tout seul, il rentre les feuilles ou le foin. A l'automne on peut laisser des croquettes pour chat sous une haie ou l'appentis, il viendra vite tous les soirs.

Cathy Agarla

Le hérisson et le jardinier

Tout le monde connait **le hérisson**, ce petit mammifère ami du jardinier. Mais connaissez vous l'étendue de **son territoire**?

Semi nocturne, il chasse sur un territoire de **3 à 10 hectares**. Il passe donc de **jardins en jardins** et se repose le jour dans les herbes hautes ou sous les haies. Il est **bon nageur**.

On peut le croiser à l'automne à la tombée de la nuit en train de finir les croquettes du chat afin de se préparer au long sommeil de l'hiver.

Sa vie est émaillée de dangers et un seul hérisson sur mille parviendra à l'âge de 10 ans.

Dangers au jardin:

La première cause de mortalité c'est l'intoxication directement ou indirectement par les appâts à limaces, soit en mangeant les produits, soit en mangeant les limaces empoisonnées.

La deuxième cause : la noyade, mare et piscine. Il faut des bords bas et pas trop lisses pour qu'il puisse remonter ou une planchette avec des aspérités.

Une autre cause sont les tondeuses ou les débroussailleuses, tapi dans les herbes, on ne le voit pas, Ces accidents là sont très fréquents, donc avant de tondre, on fait un petit tour ou on commence par le centre pour terminer sur les bords extérieurs.

dernière cause, **les filets de culture** où il se retrouve prisonnier.



Les autres Billantins

Une équipe dédiée à la cause animale, composée de Cathy, Jérémie et Sophie est en train de se mettre en place à Bilieu, nous vous en dirons plus dans le prochain numéro!

En attendant, nous souhaitons d'ores et déjà vous aider à prendre soin de vos animaux pendant l'été.



L'été de nos animaux

Comment protéger nos animaux de la chaleur?

L'été et ses **chaleurs caniculaires** peuvent représenter un véritable danger pour les animaux. Nous, humains, savons nous en protéger mais nos animaux de compagnie dépendent en grande partie de nous et nous à ce que notre chien ou notre chat ne soit pas coincé devons particulièrement en prendre soin par forte chaleur.

Quel que soit notre animal : chat, chien, hamster, oiseaux, NAC et poules, assurons-nous :

- qu'ils peuvent à tout moment se mettre à l'ombre et au frais : et n'oubliez pas les poules, très sensibles à la chaleur! Pour les chiens, attention, une niche en plein soleil peut être un enfer, ils doivent pouvoir s'abriter de la chaleur dans un bâtiment frais.
- qu'ils aient constamment de l'eau fraîche à disposition, renouvelée régulièrement.

Conseils spécifiques pour nos chiens :

- Limitons les balades (oui, même s'ils adorent ça!). Soit on les sort le matin très tôt avant la grosse chaleur, soit le soir très tard, soit on renonce.
- Evitons de les faire marcher sur le bitume (et le sable) qui peut bruler leurs coussinets.
- Evitons (ou limitons fortement) les trajets, même courts, en voiture : chaque année des chiens meurent de coup de chaleur dans des voitures laissées en plein soleil. Même en laissant les vitres entre-ouvertes, la chaleur peut vite monter à 50 degrés dans l'habitacle, juste derrière la vitre, le chien meurt en 20 mn. Si vous êtes témoins de ce genre de situation (le chien halète, bave, est très agité), appelez les pompiers en priorité (le 18), interpelez des témoins, et si les pompiers n'arrivent pas assez vite et que vous estimez que le chien va mourir, l'article L. 122-7 du code pénal vous autorise à intervenir directement pour le secourir (bris de glace...).

Avec prudence, donnez alors de l'eau froide (non glacée si possible) et versez-en doucement sur la nuque puis le corps de l'animal.

Que faire de nôtre animal quand nous partons en vacances?

Nous sommes nombreux à choisir de partir en vacances avec notre animal de compagnie. C'est formidable pour lui...si toutes les conditions sont réunies!

Et si notre animal est âgé, il est peut être préférable de le laisser chez nous, avec un système de garde adapté, car il pourra être très perturbé par tous ces changements.

Partir avec votre animal

- Assurons-nous qu'il soit bien accepté sur notre lieu de vacances
- Attention au trajet en voiture par forte chaleur : veillons derrière la vitre, faire des pauses régulièrement pour qu'il se dégourdisse les pattes. Il doit pouvoir être au frais pendant le trajet.
- Attention **au sable brulant** sur la plage (à éviter).
- Lui donner son alimentation habituelle
- Et surtout...pas de fête du 14 juillet! Les animaux ne comprennent rien à ce qui se passe et sont effrayés. La seule chose à faire est de les mettre à l'abri.
- De nombreux sites internet donnent des conseils et permettent de trouver des hébergements
- « dog-friendly », tel que <u>www.emmenetonchien.com</u>

Partir sans notre animal

Il nous faudra trouver un moyen de garde sérieux et fiable. Différentes solutions s'offrent à nous :

- faire venir une personne professionnelle, dite Pet-sitter : cette personne peut passer plusieurs fois par jour ou même s'installer chez vous. Il est indispensable de faire venir au préalable la personne chez vous pour évaluer la qualité de sa relation à votre animal. De nombreux professionnels, souvent éducateurs canins, proposent ce service. Il y a aussi des systèmes de garde où un couple de retraités vient s'installer chez vous et s'occupe de vos animaux et de votre maison, ce qui constitue pour eux des vacances agréables et peu onéreuses (exemple www.ani-seniors.fr
- demander à une connaissance, famille, amis, voisins, de venir s'en occuper plusieurs fois par jour. Mais attention à bien valider le sérieux de la personne! Vous pouvez lui demander de vous envoyer des photos de votre animal à chaque passage. Il existe aussi des systèmes de caméra de surveillance qui vous permettent de voir en ligne ce que fait votre animal dans la journée!
- Le confier à une **pension canine** : il est indispensable d'aller au préalable visiter l'endroit afin de valider son sérieux. Assurez-vous que la pension possède un terrain de détente et qu'elle s'engage à sortir votre chien tous les jours.

Et n'oublions pas que ce qui est bon pour nous en vacances, n'est pas forcément bon pour notre animal : chaleur, plage, grandes randos, 14 juillet, foule, agitation autour des barbecues...nous, on adore, mais cela peut être un supplice pour notre animal préféré!

Sophie Millard

Le mot des Assos: Le confinement, et après?

Art Mouvement Expressivité

période de confinement, **Après** cette longue le déconfinement se fait étape par étape ne permettant pas aux membres de se retrouver pour peindre, dessiner et partager un moment de convivialité. Notre Association qui offre **le plaisir de la création picturale** se trouve fragilisée dans ces liens et financièrement. Notre volonté est de continuer et de reprendre les cours de l'Atelier Peinture et Dessin dès la rentrée de Septembre. Nous comptons sur un élan soutenu par les communes du tour du lac qui impulsera l'énergie à notre association et à toutes les associations pour perdurer après cette période si particulière que nous avons vécue. Suivant l'évolution Inscription & Horaires de la situation, nous proposerons cet été des stages Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, l'inscription Peinture d'une demi-journée ou d'une journée en plein est possible en cours d'année. air.

Pour la rentrée de Septembre 2020, l'association AME offrira la même approche artistique. A chacun d' OSER Le lundi de 17h30 à 20h pour les Adultes et jusqu'à 19h **DESSINER & PEINDRE** et de retrouver le **plaisir de** pour les jeunes. s'exprimer librement.

L'Atelier Peinture & Dessin toutes techniques accueille dans une ambiance chaleureuse et amicale toutes L'adhésion à l'association est de 15€. personnes désireuses de progresser dans son expression.

niveau. L'animatrice donne un accompagnement liser dans le trimestre personnalisé à chacun dans son projet de création et Adolescents : 90€ ou 55€ pour une carte 6 séances à utilidans la technique de son choix.



Les séances de l'atelier sont Salle VERCORS – Mairie de **BILIEU:**

Le mercredi de 14h à 16h30 pour les Adultes et jusqu'à 15h30 pour les jeunes.

Le coût par trimestre pour 10 séances est :

Adultes et enfants à partir de 7 ans quel que soit le Adultes : 130€ ou 90 € pour une carte de 6 séances à uti-

ser dans le trimestre.

Pour tout renseignement, contacter Florence ESCAICH au 06 72 81 40 22.

Vous pouvez consulter son site: floescaichpaquien.wixsite.com/38850

Réflexe danse

Comme beaucoup autour de nous, nous avons, ces derniers temps, été fortement impactés par la crise sanitaire. L'ensemble des cours avec nos élèves ainsi que la programmation et dates de nos représentations se sont vus annulés.

Il nous tient donc à cœur pour la rentrée prochaine de revenir à un cycle d'enseignement plus normal, tout en respectant bien évidement au mieux les **gestes barrières demandés par l'État**. Septembre sera aussi pour nous l'occasion de retrouver les danseurs professionnels de la compagnie, avec lesquels nous travaillerons sur une nouvelle création que nous espérons, cette fois-ci, pouvoir jouer en public. De nombreux projets sont aussi en cours... Mais pour l'heure, il n'y a qu'un seul mot d'ordre : "reprise en douceur", tant pour nos professeurs, nos danseurs et nos élèves.

> Flavie Dumoulin Présidente Cie. Réflexe Danse

Le mot des Assos: Le confinement, et après?

Do Ré Mi Fa Sol LAC



Après cette période inédite, nous tenons à **remercier nos adhérents** de la solidarité dont ils ont fait preuve et **nos professeurs** pour s'être adaptés au mieux aux conditions difficiles d'enseignement.

Nous nous préparons à **reprendre une activité normale à la rentrée** prochaine en fonction des annonces du gouvernement et des règles qui nous seront données pour le bien-être et la sécurité de tous.

Pour la rentrée prochaine, nous souhaitons continuer le développement de l'association en mettant en place de nouveaux outils. C'est pourquoi dès cet été nous mettons en ligne notre site web pour communiquer davantage d'informations sur l'association: son histoire, ses partenaires,

ses professeurs ainsi que l'ensemble des événements et nouveautés. Vous retrouverez l'ensemble des cours que nous proposerons : guitare (classique, électrique et basse), batterie, piano, saxophone, clarinette, violon, cours d'éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans ainsi que de la formation musicale et une nouveauté cette année : des cours de MAO (musique assistée par ordinateur).

Toute l'équipe sera également mobilisée pour répondre à vos interrogations lors du prochain **Forum Intercommunal Culturel et Sportif du Tour du Lac.** Vous trouverez les dates sur notre page Facebook et également sur notre nouveau site web (www.doremifasollac.fr).

Richard DUCREUX, vice-Président

ACCA Saint-Hubert de Bilieu

Notre association reprendra ses activités le 13 septembre 2020, jour de l'ouverture de la chasse.

Concernant les battues de grand gibier, nous ferons respecter des **distances supérieures à 1 m lors du briefing** matinal avant le départ aux postes. Comme depuis le 15 novembre 2019, nous utiliserons **l'application « protect hunt »** développée en collaboration entre le Conseil Départemental et la Fédération des chasseurs de l'Isère afin d'améliorer **la sécurité et le vivre ensemble** de tous les utilisateurs de la nature.

Lors de chaque battue, les zones utilisées seront géolocalisées en début de battue et désactivées en fin de battue.

Pour **connaître ces zones de battues**, tous les usagers de la nature devront, s'ils le souhaitent, installer l'application **« Land Share »** sur leur smartphone en utilisant Play Store.

Le périmètre de battue sera visible sur la carte (cercle rouge) et le téléphone vibrera lorsque l'utilisateur sera à environ 800 m de la zone de battue.

Cette application sera mise en œuvre sur tout le territoire du département de l'Isère à l'ouverture de la chasse.

Nous espérons que cela améliorera les relations entre tous les utilisateurs de la nature.

Jean Jacques LERDA, secrétaire de L'ACCA

Le mot des Assos : Le confinement, et après ?

Regards Billantins

Notre association a vécu le confinement comme beaucoup d'autres, avec beaucoup de frustration, mais une volonté commune s'est rapidement dégagée pour essayer d'optimiser le temps passé sur le site par nos jardiniers.

Ainsi dès la fin avril, grâce aux membres du bureau en lien avec la municipalité, un mode de fonctionnement a été mis sur pied, permettant aux propriétaires des parcelles de pouvoir s'adonner à leur passion.

Toutes les mesures sanitaires, notamment la distanciation, ont été mises en place et un roulement établi par plages horaires définies a permis aux jardiniers de se succéder tout au long de la semaine. Ils ont donc pu préparer le sol pour les cultures de printemps et être aussi au grand air pendant cette période inédite de

Les premières récoltes ont déjà vu le jour et le soleil et la pluie ont apporté leur contribution au développement des premiers plans.

L'assemblée générale de Regards Billantins se tiendra au début de l'automne et définira les objectifs futurs de l'association.





Le Verre à Soi

"O Verre à Soi Bilieu" est une association billantine, créée Voici ce qui se profile: en 2018, qui cherche à créer du lien social dans un café associatif où nous pouvons nous réunir pour discuter, boire un verre, et participer à diverses activités, notamment des animations culturelles : soirées danse, concerts, contes, humour, multi-talents, séances de conversation en anglais, de civilisation chinoise, conférences-débats, découverte apprentissage massage, (réparation d'objets, fabrication poterie, langage des signes, écologie, philosophie...)

Comme toutes les associations, nous avons dû **annuler** gratuitement comptons repartir en septembre. Nous aurons deux octobre, le 4 et 18 novembre, le 2 et 16 décembre. spectacles cet automne, faute de petite salle, à l'Espace Chartreuse. Réservez vos places pour ces spectacles à l'avance en payant par chèque à l'ordre de Ö Verre à Soi Bilieu 34 route de Charavines Bilieu (6€ par personne), 5€ pour des adhérents à jour de leurs cotisations 2020 (adhésion 10€ par an...) afin de rémunérer les artistes, payer la SACEM et couvrir nos frais. On gardera vos billets pour vous à l'entrée. On pourra aussi vous accueillir si vous arrivez SANS réservation au cas où des places restent disponibles. Les restrictions sanitaires en termes d'espacement, nombre que l'on peut accueillir, et port de masque s'appliquent encore au moment où nous écrivons.

le samedi 26 septembre à 20h00 spectacle avec Ca Joue! (Alain Vataire et Jean-Pierre Chanteau) qui font des reprises avec leurs superbes voix et quitares. Le samedi 7 novembre à 20h00 spectacle avec Konfusion, groupe de rock billantin qui fait également des reprises. En outre il y aura à nouveau des séances d'anglais deux mercredis soirs par mois en Salle Vercors de 18H30 à 20h00. Gratuit pour les membres de l'association. Non-membres peuvent assister à une séance décider veulent avant de un certain nombre d'évènements ce printemps, mais adhérer. Dates retenues : le 9 et 23 septembre, le 7 et 21

> D'autres soirées sont en préparation, comme celle consacrée au partage des souvenirs des anciens avec les jeunes. Vous pourrez en prendre connaissance

> à https://www.facebook.com/cafebilieu à l'approche du mois de septembre...

pour l'instant on réfléchit et on prépare...

Pour toute question n'hésitez pas à contacter: cafeassociatifbilieu@gmail.com

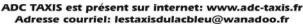
Ö Verre à Soi Bilieu



Annonceurs











La Voix de l'opposition

PAS DE COMMUNICATION DE LA MAJORITE MUNICIPALE A L'EGARD DES ELUS DE NOUVEAU CAP POUR BILIEU

Une équipe en place depuis à peine deux mois et une communication à l'égard des 4 élus de Nouveau Cap Pour Bilieu qui est loin d'être fluide et transparente.

Serions-nous tout simplement considérés comme de simples administrés et non comme des élus membres du nouveau Conseil Municipal de Bilieu ?

Pour exemple, nous avons découvert par hasard sur le site de la Mairie la nomination de 6 Conseillers Municipaux déléqués en sus des 5 adjoints élus lors du Conseil Municipal du 27 avril dernier. 12 Elus rémunérés sur 15 ?

Aucune communication à notre égard. Qu'en pensez-vous?

Parmi les informations à vous communiquer également, nous tenons à vous faire part des demandes que nous avons effectuées à Mr Le Maire :

La consultation de documents administratifs afin de mieux appréhender la gestion de notre commune mais surtout pouvoir vous répondre avec des informations fiables et vérifiables en toute transparence.

La mise à disposition d'une salle en vue des réunions préparatoires du Conseil Municipal mais surtout en vue de la mise en place de permanences pour accueillir tout Billantin(e) désireux d'échanger avec les 4 Elus de Nouveau Cap pour Bilieu.

Serons-nous entendus voire même écoutés ? Sachez qu'à ce jour aucune réponse ne nous a été apportée tout comme lors du mandat précédent.

Espérons que la communication s'améliore dans l'intérêt général de toutes et tous et que nous soyons reconnus en tant que tels comme des Elus de ce nouveau Conseil Municipal. Pour rappel sur un nombre de 694 suffrages exprimés, 341 ont soutenu la liste Nouveau Cap pour Bilieu.

Pour nous contacter:

par mail: nouveaucappourbilieu@gmail.com

par téléphone: 06 20 05 95 03

sur notre blog: http://bilieu.wordpress.com/

Nous continuons à nous inscrire dans une logique de défense de vos intérêts avec un traitement identique pour tous.

Nous vous souhaitons de passer de très belles vacances.

Isabelle MUGNIER, David GERBEAUD, Danièle GUERAUD-PINET et Williams BAFFERT

La Voix de la majorité



Une équipe au travail pour tous les billantins!

La pandémie de covid-19, le confinement qui a dû être mis en place pour éviter sa propagation et ensuite le déconfinement qui a débuté progressivement à partir du 11 mai nous ont tous touchés dans nos vies personnelles, professionnelles et familiales. Aussi de nombreux événements importants organisés par les associations ont dû être annulés.

Les élections municipales se sont tenues dans ce contexte et la liste menée par Jean-Yves Penet « Bilieu une passion commune » a été élue le 15 mars dernier. Nous tenons à remercier une nouvelle fois toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Nous n'avons malheureusement pas pu prendre nos fonctions aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Avec l'ancienne équipe municipale, nous avons donc travaillé afin d'accompagner chaque billantine et chaque billantin dans cette épreuve inédite. Nous avons par exemple distribué en main propre des masques à tous les habitants de la commune et organisé l'accueil à l'école des enfants de soignants et des personnels prioritaires.

C'est dans ces moments que nous réalisons la chance que nous avons de vivre dans un village comme celui de Bilieu, où la solidarité et la proximité sont quotidiennes. Le personnel de la commune a été mobilisé pour la population, notamment auprès des personnes de plus 75 ans et nous nous associons aux nombreux remerciements qui leur ont été faits.

Depuis le 23 mai dernier, le nouveau conseil municipal a pu être installé et nous sommes maintenant toutes et tous dédiés entièrement à nos nouvelles fonctions. Les permanences du maire et des cinq adjoints vous seront communiquées par la voie du site internet et par le biais du Petit Billantin. Un calendrier prévisionnel des conseils municipaux, où les habitants peuvent désormais poser leurs questions à l'issue de sa tenue sera également diffusé très prochainement.

À votre écoute, nous travaillerons avec tous ceux qui ont à cœur de s'investir pour Bilieu.

L'espace de la Sure

Bientôt la fin des travaux, et de nouveau des salles disponibles pour les associations.





Les nouveaux jeux pour enfants Ils sont installés aux jardins de la curiosité partagée depuis mi-juin.







Informations communales

Le Broyage des déchets verts

Retours de **Simon Rousselot**, technicien Prévention des Biodéchets au Pays Voironnais, suite à **l'opération de broyage** réalisée dans la commune le 4 juin :

Tout d'abord, je tiens à te remercier la mairie de Bilieu pour **l'organisation et l'accueil** dans de bonnes conditions.

Pour rappel, cette action a été proposée dans le **contexte de déconfinement** pour permettre d'offrir aux habitants du territoire une **solution alternative au dépôt des déchets verts en déchèterie**, pour les sensibiliser à **la valorisation sur place** et aux techniques **de jardinage au naturel**. Elle nous a également permis de tester et d'approuver **un format de broyeur** qui sera prochainement proposé aux communes en appui pour leur service technique en échange de la possibilité pour leurs habitants **de le louer** (nous reviendrons vers les mairies dans le courant de l'été pour détailler ce projet).

Entre 9h et 14h, **7 foyers** (tous de Bilieu) ont bénéficié de l'opération. Il y a eu 16 passages au total (jusqu'à 5 pour un même foyer) et 22,2 m3 de branches broyées.

Le broyeur a fonctionné pendant **3h30 en continu**.

Nous avons rempli environ 5 remorques de broyat et certains usagers viendront se servir plus tard.

Globalement, nous avons broyé beaucoup de branches d'arbre et un peu de taille de haie. Nous avons laissé environ 2m3 de broyat sur place à la fin.

Le public était plutôt mixte (retraités, jeunes foyers...).

Le bilan est **vraiment positif** au vu du nombre de foyers et surtout de la quantité de végétaux broyés. Entre 1/3 et la moitié du broyat obtenu a été récupéré, ce qui montre bien le double effet de l'action : une alternative à la déchèterie et un accès facilité au matériel pour les jardiniers intéressés par le broyat.

Cette action étant relativement **chronophage**, nous ne proposons **pas de deuxième session** sur une même commune.

Pour information, nous poursuivons l'action à Charavines le 18 juin et à Saint Geoire en Valdaine le 19 juin : http://www.paysvoironnais.com/agenda-37/faites-broyer-vos-vegetaux-a-charavines-1733.html?
no-cache=1&cHash=e6e48d0d6e71fc477eecf96a244bd3ef









Les CM2 s'envolent!

Une petite cérémonie, joyeuse et émouvante, a animé la cour de récréation de l'école le jeudi 2 juillet pour fêter le **départ des « grands CM2 »** vers le collège.

Les autres élèves et tous les enseignants étaient là pour les accompagner dans cette **étape importante** de leur jeune vie. Ils partent avec **deux objets souvenirs** : **la calculatrice** qui va les accompagner durant les années collège, offerte par la mairie, et **un livre des Fables de La Fontaine** offert par l'École, qu'ils liront en 6ème.

Comme le Petit Prince, les voilà parés pour quitter leur jolie petite planète et vivre l'aventure de grandir... On leur souhaite de garder intactes la curiosité et la joie d'apprendre!







Brèves

Le recensement militaire

Si vous venez d'avoir 16 ans, pensez à vous faire recenser. Vous effectuerez cette démarche en Mairie muni(e) de votre pièce d'identité française, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Ce certificat de recensement vous sera demandé pour chaque examen ou concours et pour l'obtention de votre permis de conduire.

Nuisances sonores

L'arrêté prefectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière de l'utilisation des appareils bruyants.

Les jours ouvrables : 8h-12h 14h-19h30 Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Règlementation coupe de bois et abattage d'arbres :

Patrimoine végétal – Espaces Boisés Classés

Coupe de bois et abattage d'arbres

Toute coupe de bois ou abattage d'arbres sur la commune doit faire l'objet d'une déclaration préalable de

travaux auprès de la mairie : Cerfa 13 404*07

Pour tous renseignements, contacter le service urbanisme au :

Tél: 04 76 06 62 41 - mail: mairie@ville-bilieu.fr

Le camping est ouvert

Les billantins peuvent aller profiter du pré, munis de leur carte (à retirer en Mairie)

Bilieu accueillera le poste estival de Gendarmerie cet été :

Dans le cadre des travaux de réaménagement du centre village de **Paladru**, le bâtiment qui accueillait le poste provisoire estival de Gendarmerie a été démoli.

Cette année, pour les communes du tour du lac, il y avait donc urgence à trouver un autre bâtiment pour **recevoir les gendarmes**, sous peine de ne pas pouvoir bénéficier de leur présence durant cet été.

Pour éviter cela, la commune de Bilieu s'est proposée de mettre à disposition des militaires une partie des locaux du groupe scolaire « Le petit Prince », au mois de juillet et au mois d'août, afin d'accueillir ce poste provisoire.

Les élus des communes du tour du lac ont d'ores et déjà engagé une réflexion afin de **trouver une solution pérenne** pour les années à venir.

L'enjeu est important car la présence d'un poste de gendarmerie provisoire durant la période estivale est primordiale. Celui-ci permet d'assurer la sécurité des biens et des personnes et un contact de proximité sur nos communes qui voient, chaque été, leur population augmenter de façon significative.



